

tenue sous la présidence de Madame LASSERRE, assistée
de Madame CAMORALI et Madame MARTIN, Conseillères
En présence de Monsieur LE FIBLEC, Rapporteur public
Madame RODRIGUEZ, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2406486	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 30 septembre 2024 du maire de Balma portant sursis à statuer sur la déclaration préalable n° DP03104424X0183 délivrée à la SAS Feber en vue d'une division en deux lots destinés à deux constructions à usage d'habitation sur un terrain situé rue du Château (31130).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS FEBER	CABINET D'AVOCATS THALAMAS LACLAU (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BALMA	SCP COURRECH & ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2406549	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 27 juin 2024 du maire de Balma portant refus de permis d'aménager n° PA03104424A0003 opposé à la SAS Feber en vue de la création de 19 lots à bâtir sur un terrain situé avenue Gaston Doumergue, ensemble la décision de rejet du recours gracieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS FEBER	CABINET D'AVOCATS THALAMAS LACLAU (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BALMA	SCP COURRECH & ASSOCIES
03)	DOSSIER N° 2505731	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 21 juillet 2025 par laquelle le maire de Balma a refusé de délivrer une attestation de permis d'aménager tacite.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS FEBER	CABINET D'AVOCATS THALAMAS LACLAU (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BALMA	DL AVOCATS

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2603405	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 12 février 2025 du maire de Balma portant refus de permis d'aménager n°PA 03104424A0005 opposé à la société SAS Feber en vue de la création d'un lotissement de 19 lots sur un terrain situé avenue Gaston Doumergue (31130).	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS FEBER	CABINET D'AVOCATS THALAMAS LACLAU (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BALMA	DL AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2407682	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la délibération du 9 juillet 2024 du conseil municipal de Lafitte-Vigordane portant approbation d'une modification du plan local d'urbanisme de cette commune, ensemble la décision de rejet du recours gracieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur H	Maître FAUGLAS Anaïs (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LAFITTE-VIGORDANE	SCP COURRECH & ASSOCIES
06)	DOSSIER N° 2306843	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 15 mai 2023 du préfet de la région Occitanie portant autorisation partielle d'exploiter un bien agricole au titre du contrôle des structures au Gaec Gibiers du Causse Rouge, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GAEC GIBIERS DU CAUSSE ROUGE	SELARL "LA CLE DES CHAMPS" (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
	Madame M	Madame M

10 heures 30

07)	DOSSIER N° 2306032	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 13 octobre 2022 du directeur de l'Ehpad la Mazière portant refus de versement de l'indemnité de fin de contrat à durée déterminée.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame D	Maître SABATTE Gilles (Cour)
Défendeur	EHPAD LA MAZIERE	Maître MOLY Pascale (Cour)
08)	DOSSIER N° 2602256	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 14 janvier 2026 du préfet de la Haute-Garonne portant refus de délivrance de la carte de résident pour une durée de dix ans.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur D	TELALI IMEN (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE-ETRANGERS	
09)	DOSSIER N° 2602763	RAPPORTEURE: Madame Jennifer CAMORALI
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 9 juillet 2025 du préfet de la Haute-Garonne portant refus de titre de séjour, OQTF dans le délai de trente jours et fixation du pays de renvoi.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur A	SELARL CHMANI AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE-ETRANGERS	

Arrêté le 10/09/2026
La présidente du tribunal